



# Salaires des PDG, l'urgence de droits pour les salariés éviteront les dérives !

Quel travail d'un homme ou d'une femme peut mériter plusieurs centaines de fois celui d'un autre ?

C'est pourtant ces « rémunérations » exorbitantes que s'accordent les dirigeants des grands groupes avec la complicité des actionnaires et quelques fois de la puissance publique. Des décisions prises sans discernement malgré de mauvais résultats économiques des entreprises et de véritables catastrophes sociales, comme c'est le cas aujourd'hui chez PSA.

Limiter les salaires des PDG des grands groupes est indispensable et cela passe par de véritables droits pour les salariés et leurs représentants :

La CGT revendique dans le cadre de la loi dite « Florange » en discussion au Parlement :

Le droit pour les Comités d'entreprise et les comités européens d'entreprise de contrôler et de suspendre les aides publiques, en même temps que le droit de suspendre les plans de destruction d'emplois

L'entrée des salariés ou de leurs représentants dans les comités de rémunérations et les comités d'audit

L'Etat doit conditionner les aides octroyées aux entreprises privées à la limitation des salaires des dirigeants et à l'investissement des fonds publics dans la recherche, l'outil productif, l'emploi, la formation et les salaires.

L'actuel comité de suivi du CICE doit être transformé en Comité national d'évaluation, de contrôle de l'ensemble des aides publiques. Ce comité pourrait publier chaque année la liste des 120 entreprises ayant bénéficié des plus fortes aides publiques ce qui permettrait une meilleure transparence, une meilleure contractualisation et un meilleur contrôle des aides publiques.

La CGT est disponible pour faire avancer ces propositions qui seront salutaires pour les entreprises, pour les salariés et pour l'économie.

communiqué

**Confédération Générale du Travail**

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 27 novembre 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)